

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

Présent(s) : 147

Représenté(s) : 35

Votant(s) : 182

Excusé(s) : 12

Absent(s) : 14

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND REIMS

SEANCE DU JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022

Le jeudi 15 décembre 2022 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 9 décembre 2022, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Christian BERLOT, Mme Laurence BILLY, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Nicolas CARNOYE, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Catherine COUTANT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, M. Thomas DUBOIS, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, M. Franck JACQUET, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Jean-Pierre JOREZ, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Jean-Pierre RONSEAUX, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Bernard WEILER, M. Jean-Pierre LACOURTE (suppléant de Mme Annie PERRARD)

Étaient représenté-e-s :

Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, Mme Zabbaou LIMAN a donné pouvoir à Léo TYBURCE, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, M. Xavier ALBERTINI a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Jeanne JACQUET a donné pouvoir à Eric MALTOT, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Guy LECOMTE, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Gilles DESSOYE, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Stéphane GOMBAUD, M. Stéphane LANG a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Elizabeth VASSEUR, M. Patrick BEDEK a donné pouvoir à Pascal LORIN, M. Denis BOUDVILLE a donné pouvoir à Michel HUTASSE, M. Patrice MOREL a donné pouvoir à Francky CARON, Mme Marie ROZE a donné pouvoir à François MOURRA, M. Alain MICHELON a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Dominique LEDEME, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Nathalie MIRAVETE, Mme Florence BERTHON a donné pouvoir à Michel KELLER, Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Dany CHRISTOPHE, M. Nicolas DARGENT a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Charles GERMAIN, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Catherine CHOPART a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Muriel JACQUIOT a donné pouvoir à Nadine POULAIN, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Kevin PONCIN, M. Vincent VERSTRAETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Philippe WATTIER a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Edouard BARON a donné pouvoir à David CHATILLON, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Agathe MOUGENOT, M. Jean-Marie ALLOUCHERY a donné pouvoir à Jean-Pierre LACOURTE, M. Claude GACHET a donné pouvoir à Laurence BILLY, M. Eric AMMEUX a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Jean-Jacques GOUAULT a donné pouvoir à Hervé CHEF

Étaient excusé-e-s :

Mme Badia ALLARD, M. Jean-Pierre ARNAUD, Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Christophe CORBEAUX, M. Thierry DESIRA, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Dominique HENIN, M. Alain HIRault, Mme Jacqueline LOPATA, M. Daniel VAQUETTE

Étaient absent-e-s :

M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Vincent BENNEZON, Mme Cécile CONREAU, Mme Touria DOUAH, Mme Patricia GRAIN, Monsieur Didier HENRIET, M. Serge HIET, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Pierre REANT, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au vote :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Anny DESSOY, M. Alban DOMINICY, M. Jean-Louis FARARD, Mme Audrey GARDEBLED, M. Franck JACQUET, M. Thierry JOBART, M. Alain MICHELON, M. Francis MUNIER, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, M. Alain TOULLEC, M. Marcel VERGEZ

Secrétaire : Colette MACQUART

Vice Secrétaire : Alain TOULLEC

Votes :

Pour : 164 Contre : 0 Abstention : 1

**COMMUNES DE POMACLE, BAZANCOURT ET BOULT-SUR-SUIPPE
PROJET DE ZAC "ZONE DE BIOÉCONOMIE DU GRAND REIMS"
OBJECTIFS DE L'OPÉRATION ET MODALITÉS DE LA CONCERTATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L.103-2 et suivants, L.300-2, L.311-1 et suivants et R311-1 et suivants,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant le projet d'extension de la plateforme agro-industrielle et la nécessité d'aménager le secteur limitrophe par la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC),

Considérant que la création de ZAC a pour objectif de pérenniser et poursuivre le déploiement de l'actuelle bioraffinerie de Bazancourt-Pomacle sur les prochaines décennies, au bénéfice des entreprises installées comme de nouveaux investisseurs, de générer de la valeur ajoutée pour le territoire en termes d'emplois et d'activité économique, de valoriser les productions locales, l'économie circulaire, la décarbonation et la défossilisation,

Vu le passage en Conférence de territoire Vallée de la Suipe

Vu le passage en Conférence de territoire Beine Bourgogne,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 8 décembre 2022,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver les objectifs tels que définis pour le projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) intitulée « Zone de Bioéconomie du Grand Reims » et de poursuivre les études préalables en vue de la création de la ZAC,

d'ouvrir ce projet d'urbanisation sous forme de ZAC à la concertation du public, conformément à l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme, selon les modalités suivantes :

- l'information du public par publication dans la presse, affichage, plaquettes de présentation,
- la mise à disposition d'un dossier de concertation, aux Mairies de Pomacle, de Bazancourt et de Boult-sur-Suipe, accompagné d'un registre permettant aux personnes intéressées de consigner leurs observations,
- la mise à disposition d'un dossier de concertation à l'Hôtel de la Communauté urbaine du Grand Reims, accompagné d'un registre permettant aux personnes intéressées de consigner leurs observations,
- l'organisation d'au moins une réunion publique, en y associant les partenaires publics et privés du projet,

- l'association et la consultation des Conseils municipaux de Pomacle, Bazancourt, Boult-sur-Suippe et des communes riveraines intéressées par le projet,
- l'actualisation du site Internet de la Communauté urbaine du Grand Reims avec une page dédiée au projet de ZAC « Zone de bioéconomie du Grand Reims » intégrant le dépôt d'observations numériques,

Cette concertation se déroulera pendant toute la durée des études nécessaires à l'élaboration du projet de création de la ZAC « Zone de Bioéconomie du Grand Reims » et fera l'objet d'un bilan conformément à l'article L.103-6 du Code de l'Urbanisme.

d'autoriser Madame la Présidente à prendre toutes les mesures et actes nécessaires à la mise en œuvre de la concertation préalable au projet de création de la ZAC « Zone de Bioéconomie du Grand Reims ».

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN



Secrétaire : Colette MACQUART

Vice Secrétaire : Alain TOULLEC

